



Bulletin de l'Association Henri Pézerat • Travail • Santé • Environnement

Mai 2015

Cette lettre électronique reprend les différentes informations reçues le mois dernier sur l'adresse mail de l'association et les initiatives auxquelles elle a participé. **Faites-nous parvenir toutes les infos sur l'actualité de vos luttes, qu'elles puissent alimenter cette lettre mais également le site Internet !**

A vos agendas !

Les vendredi 12 et samedi 13 juin se tient notre assemblée générale à Saint-Brieuc, avec les projecteurs braqués tout particulièrement sur les luttes locales des irradiés de Brest et des salariés et anciens salariés de la coopérative Triskalia. Nous serons une trentaine de tous les coins de France et de Navarre à rejoindre la Bretagne, sans compter les adhérents et invités de la région dont nous ne sommes pas en mesure d'estimer le nombre à l'heure actuelle. Gageons que le débat public du vendredi fin d'après-midi sera riche en informations et en construction de convergences dans les luttes. Ce même week-end, l'association Phytovictimes tient son AG à Bordeaux. Certains adhérents de notre association feront le voyage de St Brieuc à Bordeaux pour participer au débat du samedi soir.

• **Le mardi 26 mai, le cinéma La Clef** (34, rue Daubenton, Paris 5, M° Censier-Daubenton) **projette deux films documentaires sur la résistance des Indiens au nucléaire**, une initiative à laquelle participe notre association. Pour en savoir plus, se rendre sur : www.cinemalaclef.fr/evenements/deux-films-indiens-contre-le-nucleaire/

• **Le mercredi 27 mai, Sud-PTT, la Fapt-CGT et la Fondation Copernic appellent à un rassemblement à 13h devant le tribunal correctionnel, à Aix en Provence** (40 bd Carnot). **Orange (ex-France Télécom) y est convoqué ce jour – jour de l'Assemblée générale de ses actionnaires – pour répondre "d'homicide involontaire" et de "non respect des dispositions en matière de santé et sécurité"**. En décembre 2011, Jean-Claude Lachaux, un technicien, décédait suite à sa chute d'une échelle lors d'une intervention. Pour éviter le recours – estimé coûteux – à des nacelles, France Télécom

avait fait fabriquer des échelles spéciales dont l'utilisation était contestée par les syndicats qui avaient alerté à de multiples reprises sur leur dangerosité. L'inspection du travail avait également produit des mises en demeure à Montpellier, Toulouse, Besançon, Rouen, Lens, Grenoble, Valence, Marseille.

- **Le mercredi 3 juin**, à l'issue de son assemblée générale, **l'association Toxicologie Chimie (ATC) organise un colloque consacré à la MCS (syndrome d'hypersensibilité chimique multiple) – dont sont atteints justement des anciens salariés de Triskalia** – avec le Docteur Philippe Tournessac (Faculté de médecine et pharmacie de Dijon). Il se déroulera à la Maison des associations, 206, quai de Valmy, 75010, de 14 h 30 à 17 h 45. *Contact et renseignements : atctoxicologie@gmail.com*

- **Le jeudi 18 juin, un colloque sur les « maladies neuro-développementales et environnement »**, est organisé par le Réseau Environnement Santé (RES), la Fondation Autisme, le Collectif Autisme ainsi que les associations HHorages, ATC-Toxicologie, Non Au Mercure Dentaire et Association des Familles de Victimes du Saturnisme. *Il se tient à Paris, de 9 h à 17 h, salle Victor Hugo, 101 rue de l'Université, 75007 Paris. Inscription gratuite (mais obligatoire dans la limite des places disponibles) auprès de colloque.res@gmail.com, en indiquant ses nom, prénom, organisation et courriel. Voir le programme en pièce jointe.*

- **Le mardi 8 septembre**, deux plaintes d'employeur seront plaidées devant le Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM) contre deux médecins du travail qui ont établi des certificats médicaux pour des salariés, établissant le lien entre leur travail et leur santé mentale. Parmi eux, Dominique Huez, qui rappelle que « l'enjeu est la possibilité pour les généralistes, psychiatres, médecins du travail en urgence hors de leur "effectif réglementaire", médecin du consultation souffrance et travail, d'instruire et attester du lien santé – travail dans les psychopathologies du travail ». A suivre avec vigilance.

Des nouvelles des collectifs en lutte

- **Nutréa-Triskalia. Le parquet de Saint-Brieuc vient de classer « sans suite » les plaintes déposées en mai 2010 par Laurent Guillou et Stéphane Rouxel, anciens salariés de Nutréa-Triskalia, gravement intoxiqués aux pesticides**, dont l'un à l'usage interdit. Une décision motivée notamment par la disparition des personnes morales soupçonnées, les entreprises concernées ayant été dissoutes ou rachetées. Une décision très inquiétante, alors même que le 11 septembre dernier, l'entreprise Nutréa a été condamnée en faute inexcusable de l'employeur et n'a pas fait appel.

Pour l'Union syndicale Solidaires de Bretagne, **ce jugement « en dit long sur la protection dont jouissent de la part des autorités de l'Etat les représentants du lobby agricole productiviste dans notre région, qui savent si bien jongler avec les statuts juridiques de leur société pour pouvoir polluer en paix et en toute impunité »**. *Voir le tract ci-joint.*

• **Environnement Recycling.** Le 28 avril dernier, France 5 consacrait un reportage au « Recyclage, les points noirs du business vert ». Une partie de ce documentaire (à 28'27") témoigne des conditions de travail des salariés de l'entreprise Environnement Recycling : https://www.youtube.com/watch?v=FVh4f0S_43A.

Depuis plus de 2 ans, la CGT sur le bassin de Montluçon, mène bataille contre les dirigeants de cette entreprise pour l'amélioration des conditions de travail des salariés. Des dossiers prud'hommes ont été déposés pour « préjudice d'anxiété ». La CGT a également saisi le Procureur de la République pour demander l'ouverture d'une enquête pour « manquement aux règles de sécurité et de santé ». Les premières auditions au Commissariat ont eu lieu. Suite à la plainte en diffamation déposée par les patrons d'Environnement Recycling, deux responsables de la CGT de l'Allier, Laurent Indrusiak et Elena Blond, ont été entendus mardi 19 mai par le commissariat. Une manifestation de soutien a eu lieu le même jour, à l'initiative de la CGT et de Solidaires (*voir articles en pièce jointe*).

• **Michelin.** A l'occasion du décès de François Michelin, Jean-Pierre Serezat, ancien salarié et militant CGT chez Michelin partage son hommage, en forme de coup de colère : « Pendant que d'autres vont vous rendre hommage, moi, Monsieur François MICHELIN, je vais le rendre à ceux qui vous ont permis d'exister.

Je rends hommage aux centaines de milliers de travailleurs anonymes qui ont fait votre fortune et celle de la Maison Michelin. (...) Je rends hommage aux 2 500 travailleurs reconnus en maladies professionnelles. Je rends hommage aux 250 malades de l'amiante dont la plupart sont décédés. Je rends hommage à tous ceux qui ont été empoisonnés par l'industrie du caoutchouc : benzène, toluène, hydrocarbure, amines aromatiques, radioactivité, fumées, vulcanisations... (...) Je rends hommage aux travailleurs vietnamiens qui ont été assassinés dans vos plantations après avoir connus l'enfer de conditions de travail rappelant l'esclavage le plus ignoble. Je rends hommage à ceux qui se sont suicidés, au travail ou à leur domicile, suite au harcèlement mis en place contre eux. » (*Voir le texte complet de cet hommage en pièce jointe.*)

• **Ardeva Sud-Est.** Monique Nowak nous informe que Geneviève Lévy, députée UMP du Var, a déposé une proposition de loi pour remédier à la situation, entre autres, des anciens salariés de la Normed exclus de la possibilité d'indemnisation du préjudice d'anxiété car leur entreprise a été liquidée avant la mise en place de l'Allocation de cessation anticipée des travailleurs de l'amiante (ACAATA). *Voir la proposition de loi en pièce jointe.* Contact : Monique Nowak, monowak@wanadoo.fr

Le droit en pratique et autres outils

• Le dernier bulletin "Et voilà le travail" (n° 35) de l'Union syndicale Solidaires aborde, entre autres, **une jurisprudence importante en matière de CHSCT**. A retrouver sur : www.solidaires.org/IMG/pdf/et_voila_n35_avril_2015.pdf

• **Verriers de Givors.** L'association des anciens verriers de Givors vient de mettre au point un document d'une grande richesse intitulé « Produits et situations à risques à la verrerie de Givors – Classifications cancérogènes des produits et conditions de travail –

Organes affectés ». A l'appui de la collecte et de l'analyse des fiches de données de sécurité (FDS) des produits toxiques utilisés à la verrerie de Givors pour la fabrication du verre d'emballage, et de la reconstitution des activités de travail, ils ont pu mettre en évidence la polyvalence des postes et les situations de polyexposition aux cancérogènes. « La reconstitution des carrières individuelles révèle qu'un seul verrier n'a connu qu'une seule affectation, 52 ont connu de 4 à dix postes, avec autant d'expositions toxiques différentes, complémentaires. En outre, compte tenu des ventilations, aspirations, courants d'air, grands différentiels de températures d'un poste à l'autre la pollution industrielle peut largement atteindre des postes que l'on considère généralement peu exposés. » A retrouver sur leur site : www.verriers-givors.com/attachments/article/399/3-Classement_Analyse_produits,%20postes%20risques.pdf

A lire, (re)voir, (ré)écouter...

- **Les habitants de In Salah, en Algérie, poursuivent leur mobilisation contre l'exploitation des gaz de schiste**, dans un contexte très difficile, d'intense répression. Dans cette ville, du Sud algérien qui a déjà subi les essais nucléaires de la France au début des années 1960, la fracturation hydraulique mobiliserait 15 à 25 millions de litres d'eau, dans une région qui en manque déjà cruellement, sans compter les conséquences en terme de pollution. *Médiapart* y a consacré un reportage, à retrouver en pièce jointe ou, pour les abonnés, sur : www.mediapart.fr/journal/international/110515/algerie-lopposition-au-gaz-de-schiste-souligne-les-impasses-du-regime

- **Nucléaire : la politique du mensonge?** La radioactivité fait partie des toxiques avérés dont travailleurs et riverains des sites nucléaires devraient être protégés. La réalité est tout autre, comme le montre le reportage *Spécial investigation* à retrouver sur <https://www.youtube.com/watch?v=prBMMMAb5jM>

Les luttes engagées par les travailleurs irradiés de la maintenance des centrales, par ceux de l'île Longue et du Plateau d'Albion, témoignent du coût humain de cette politique du mensonge...

- **A Fukushima, la population est dans une situation inextricable.** Quatre ans après l'explosion d'une centrale nucléaire à Fukushima, le sort des populations concernées est loin d'être réglé. La chercheuse Cécile Asanuma-Brice décrypte la politique qui vise à inciter ces personnes à réintégrer les zones encore contaminées. A lire sur : <https://lejournel.cnr.fr/articles/a-fukushima-la-population-est-dans-une-situation-inextricable>

A Fukushima comme à Tchernobyl, l'objectif des pouvoirs publics est de convaincre la population d'accepter de vivre en territoire contaminé, de manger des aliments contaminés, et de considérer la radioprotection comme une pratique individuelle. Ainsi les maladies radio-induites deviennent-elles un enjeu de la responsabilité personnelle de chacun et non de ceux qui portent la responsabilité des accidents nucléaires. Un organisme français – le Centre d'étude sur l'évaluation de la protection dans le domaine nucléaire (CEPN) – et son directeur, Jacques Lochard, jouent un rôle majeur dans cette démarche de désresponsabilisation de l'industrie nucléaire quant aux conséquences mortelles de la radioactivité.

Ils nous écrivent, on diffuse...

• **Exposition itinérante.** Une artiste nous écrit : « Je vous contacte pour vous proposer de vous prêter un travail que j'ai réalisé en collaboration avec le collectif bureau d'études. Ce sont des collages numériques imprimés sur bâche mettant en rapport **les activités de mécène de Stephan et Ruth Smidheiny et leur fortune faite dans l'amiante.** Il y a 6 bâches mesurant 160x90 cm et 4 bâches de 160x70 cm. Elles sont montées sous forme de kakemonos faciles à accrocher. Je ne sais pas si vous disposez d'un lieu pouvant les accueillir ou si cela pourrait vous servir pour un évènement. J'habite dans l'Ain, à Hauteville-Lompnes donc il y aura probablement des frais de transport à prévoir mais ça ne doit pas être énorme. Vous en avez un aperçu sur mon site internet à la page suivante :

<http://gaelleforay.webnode.fr/autres-travaux/> »

• **Contre les compteurs Linky,** compteur à radiofréquences qui contrôle à distance les appareils électriques. Une petite vidéo explicative :

<https://www.youtube.com/watch?v=pF7JsQZo8jc&feature=youtu.be>

Une campagne de pétition urgente, le projet de loi doit être voté le 26 mai prochain :

www.santepublique-editions.fr/appele-a-la-mobilisation-generale-contre-le-compteur-linky.html

• **Des spots de prévention.** Chaque semaine, les Périphériques mettent en ligne un spot de prévention contre les risques toxiques. A retrouver sur :

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLfC6m8kY6CRyEJ5TIVSx-JF-WKVuedZa8>

A vous lire sur vos actions, témoignages, etc.

Fanny et Anne, pour l'équipe d'animation

<asso hp@gmail.com>

Vous recevez cette lettre parce que vous êtes
ou avez été adhérent à l'Association Henri-Pézerat.

Si vous ne voulez plus en être destinataire, n'hésitez pas à nous le faire savoir.